

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance ordinaire 12 septembre 2022

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue au 66, chemin Auckland, en présence du public, le 12 septembre 2022 à 19h00, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers, Marc Bégin, Yves Bond, Denys Gosselin et Marie-Michèle Turgeon.

Les conseillers Lee Brazel et Pierre Blouin ont motivé leur absence.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la greffière et directrice générale adjointe, Hélène Dumais, sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **19h02**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-09-01

Il est proposé par **Denys Gosselin** d'accepter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- 11.1 Fondation Pauline Beaudry
- 11.2 GMC-76 – Vente
- 11.3 PRABAM- Demande d'extension

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AOÛT 2022

2022-09-02

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU que les procès-verbaux du mois d'août 2022, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu

ET de modifier le procès-verbal du 1^{er} août 2022 avec la mention de l'absence motivée de la directrice générale et de nommer le fournisseur au point 7.5.8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen questionne le Conseil sur le changement de la zone inondable en 2019. Il demande au Conseil une résolution.

2022-09-03

CONSIDÉRANT QUE le changement de la zone inondable n'a pas été notifié aux personnes concernées en 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE ce changement de zone inondable a une incidence sur le type d'usage et sur la valeur des propriétés visées ;

CONSIDÉRANT QUE la modification de la zone inondable n'est pas supportée par des inondations antérieures à sa modification ;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU d'appuyer les citoyens dans leurs démarches de restaurer la zone inondable avant sa modification de 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Parkinson Estrie - Campagne de financement

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

5.2 Les amis des Jeux du Québec, Estrie - Campagne annuelle de financement

Le Conseil ne donne pas suite à cette demande.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Le maire, André Perron, est présent au bureau municipal les jeudis après-midi pour rencontrer les citoyens. Il énumère les rencontres auxquelles il a participé au cours du mois d'août 2022 : 4 août, entrevue avec La Tribune à Cookshire-Eaton pour le désaccord avec le projet de piscine ; 7 août, Tournoi Ti-Père; 14 août, tournoi de balle des 13-16 ans; 16 août, rencontre journaliste pour la relance de la Coop ; 18 août, spectacle SAE; 19 août Expo Cookshire-Eaton; 20 août, Musique au Sommet de Chartierville ; 22 août, entrevue à la radio 107.7 pour le changement de MRC ; 23 août, entrevue avec Radio-Canada pour le changement de MRC; 24 août, rencontre avec Robert Roy, préfet; 25 août, rencontre arpenteur et rencontre pour la piste cyclable; 29 août, rencontre du comité de démarrage de la Coop; 2 septembre, comité RH; 2, 3 et 4 septembre, tournoi de balle El Toon; 8 septembre, rencontre des employés de voirie et rencontre pour la Coop; 9 septembre, cours d'ordinateur ;

Le maire a également participé à la table des maires de la MRC du Haut-Saint-François le 24 août. Il a été question des milieux humides, remplacement des serveurs, embauche pour un chargé de projet pour le patrimoine, des ventes pour taxes impayées, étude sur la rémunération des employés, Réno-Région, argents dans le fonds COVID, dépôt du rapport de la sécurité publique, Transport collectif, route 257, les dépassements de coût pour MADA, le plan stratégique 2023-2026, le projet de dévitalisation 2022-2025 et le CALACS.

Le conseiller, Marc Bégin, a participé aux conseils spéciaux le 15 et le 23 août 2022 et le 26 août au BBQ de l'ORH ;

Le conseiller, Yves Bond, a participé au comité de développement local le 11 août ; le 15 août une réunion pour le camping et au conseil spécial ; le 16 août à une réunion pour le camping, le 29 août au comité de démarrage de la coop le 2 et le 8 septembre aux deux rencontres du comité RH ;

Le conseiller, Denys Gosselin, a participé au cours sur ordinateur le 9 septembre ainsi qu'au tournoi El Toon le 3 et le 4 septembre ;

La conseillère, Marie-Michèle Turgeon, a participé aux conseils spéciaux le 15 et le 23 août 2022 et au tournoi El Toon comme bénévole ;

6.1.1 FQM - La plateforme des régions élections 2022

2022-09-04

CONSIDÉRANT QUE le Québec se trouve en période électorale ;

CONSIDÉRANT la consultation réalisée par la FQM auprès de différentes instances municipales ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'appuyer la FQM dans les enjeux détaillés dans sa plateforme électorale des régions 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱ

6.1.2 Formation des élus - Changement de date

2022-09-05

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU d'annuler la résolution 2022-08-31 ;

ET de mandater Me Stéphane Reynolds pour la formation sur le rôle des élus le 29 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.1.3 Office 360 – Achat de licence

2022-09-06

Il est proposé par *Yves Bond*

ET RÉSOLU de faire l'achat de licences pour le directeur incendie, Daniel Fortier et pour le conseiller, Denys Gosselin ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2 Correspondance MAMH

La directrice générale, Sarah Lévesque, présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

6.3 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale, Sarah Lévesque présente au conseil les documents reçus de la MRC du HSF.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La directrice générale adjointe commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 août 2022 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Offre de services professionnels 2023 - Avocats

2022-09-07

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU de faire l'achat de la firme Cain Lamarre d'une banque de 15 heures au coût de 2 700 \$ avant taxes;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.2 Plan stratégique - Projet

2022-09-08

Il est proposé par *Yves Bond*

ET RÉSOLU d'adopter le plan stratégique présenté par la directrice générale, Sarah Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.3 Déneigement des entrées au bureau municipal, Place Auckland et bibliothèque

2022-09-09

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de mandater Steve Perron pour le déneigement des entrées du bureau municipal, de la Place Auckland et de la bibliothèque

ET d'aller en appel d'offres pour le déneigement des stationnements du bureau municipal, de la caserne des pompiers, de l'école, de la Place Auckland et de la Halte routière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.4 Plan d'action RH

Point d'information.

7.1.5 AMP - Rapport annuel

Point d'information.

7.1.6 1er octobre journée internationale des aînés

Point d'information.

7.1.7 Coupe de bois lot Saint-Mathias - Revenus

Point d'information.

7.1.8 Modification du règlement de zonage-M7

Point d'information.

20h09 Le conseiller, Yves Bond, demande le huis clos.

20h15 Ouverture de la séance.

7.1.9 Règlementation en matière d'hébergement touristique

Point d'information.

7.1.10 Projet de vitalisation

2022-09-10

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide d'accompagnement – APPEL de projets du Fond régions et ruralité soutien à la vitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton désire présenter un projet de Reprise de la Coop dans le cadre de l'aide financière;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit:
Le conseil de Saint-Isidore-de-Clifton s'engage à participer au projet de Reprise de la Coop et à assumer une partie des coûts ;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la vitalisation du Fonds régions et ruralité ;

Le conseil autorise la directrice générale, Sarah Lévesque à déposer une demande d'aide financière dans la cadre de cet appel à projet ;

ET autorise la directrice générale, Sarah Lévesque à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱ

7.1.11 L'Envol - Tarifs publicité et abonnement

2022-09-11

CONSIDÉRANT les revenus engendrés par la vente d'une page publicitaire pour 8 numéros;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'inclure l'abonnement à 8 numéros dans le tarif de 300 \$ d'une page publicitaire dans L'Envol.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.1.12 COOP - Suivi

2022-09-12

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de la Coop sise au 55, chemin Auckland désirent mettre un terme à leurs activités au 31 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE les services de proximité offerts par la Coop sont un élément essentiel pour le développement économique de la Municipalité ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de faire connaître l'intérêt de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton à acquérir les infrastructures de la Coop Vivaco sise au 55, chemin Auckland ;

ET de faire une offre conditionnelle à une inspection des bâtiments et une analyse environnementale à l'entière satisfaction du Conseil ;

ET de mandater le maire, André Perron, le conseiller, Yves Bond, et la directrice générale, Sarah Lévesque, pour la négociation de l'achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTSⁱⁱⁱ

7.1.13 Party Noël

2022-09-13

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de mandater le comité RH pour l'organisation du party de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Le conseiller, Marc Bégin, demande un huis clos à 20h42

Ouverture de la séance à 20h45.

7.1.14 Place Auckland - Réservation pour les messes

2022-09-14

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter la célébration des messes à la Place Auckland, les dimanches, à compter du 1^{er} janvier au 2 avril 2023 ;

ET de demander à la fabrique de faire l'entretien après chaque utilisation du local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{iv}

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport service incendie

Le rapport remis par le directeur incendie, Daniel Fortier, est déposé.

7.3 Voirie

7.3.1 Rapport voirie

Le maire, André Perron, mentionne que le remplacement d'une citerne est à prévoir au prochain budget.

7.3.2 TEC - Formation

2022-09-15

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle politique d'évaluation de la SAAQ entre en vigueur en janvier 2023 ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de mandater TEC, Transport Expert Conseil, pour former deux employés au coût de 175 \$ avant taxes chacun ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.3 Carburant - Approvisionnement

2022-09-16

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres pour six mois n'a pas permis de recevoir des soumissions ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de publier l'appel d'offres de 70 000 litres de diésel sur Système électronique d'appel d'offres SEAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^v

Demande de huis clos par le maire, André Perron, à 20h50

Ouverture de la session à 21h08.

7.3.4 Directeur des travaux publics- Offre d'emploi

2022-09-17

CONSIDÉRANT QUE le responsable de voirie désire quitter ses fonctions ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de publier l'offre d'emploi pour le directeur des travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{vi}

7.3.5 Employé de voirie - Offre d'emploi

2022-09-18

CONSIDÉRANT QUE la période hivernale nécessite plus d'employés à la voirie ;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de publier l'offre d'emploi pour l'employé de voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{vii}

7.3.6 Rang 9 -PAVL

2022-09-19

CONSIDÉRANT QUE la portion asphaltée du rang 9 n'est plus viable ;

CONSIDÉRANT QUE la réparation de la section asphaltée ne prolongerait pas la durée de vie de cette portion ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de Saint-Isidore-de-Clifton a pris connaissance des modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et que, le cas échéant, celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale ou triennal du plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transport ;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

CONSIDÉRANT QUE la chargée de projet de la municipalité, Mme Sarah Lévesque, directrice générale, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE la chargée de projet choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option de l'estimation détaillée du coût des travaux ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que le conseil de Saint-Isidore-de-Clifton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la directrice générale Sarah Lévesque, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.3.7 PAVL - Volet PPA-ES

Point d'information.

7.4 Environnement

7.4.1 Matières résiduelles - Redevances 2021

Point d'information.

7.4.2 Encombrants - Ramassage

2022-09-20

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de publier un avis avec les normes à respecter pour le ramassage des encombrants qui aura lieu le 11 octobre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS^{viii}

7.4.3 Semaine québécoise de réduction des déchets 2022

2022-09-21

CONSIDÉRANT QUE la réduction des déchets est toujours un enjeu important pour la qualité de l'environnement ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de sensibiliser les citoyens sur la réduction des déchets en publiant un pamphlet sur les meilleures pratiques pour la gestion des matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5 Loisirs

7.5.1 Bibliothèque - Statistiques

Point d'information.

7.5.2 Camping – Suivis

2022-09-22

CONSIDÉRANT QUE la connexion internet est saturée ;

CONSIDÉRANT QUE des arbres peuvent être endommagés le pod et le chalet ;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de changer le mot de passe du WI FI à toutes les saisons ;

ET de couper les arbres à proximité du pod et du chalet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5.3 Patinoire

2022-09-23

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de mandater Steve Perron pour l'entretien de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5.4 Octobre, le mois des bibliothèques publiques en Estrie

Point d'information.

7.5.5 Salle des Loisirs - Arpentage

2022-09-24

CONSIDÉRANT QUE la salle des Loisirs est à refaire ;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater l'arpenteur, Daniel Parent, pour l'arpentage du terrain des Loisirs.

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7.5.6 Salle des Loisirs - Étude géotechnique

2022-09-25

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU de mandater la FQM pour préparer le devis pour l'appel d'offres pour une étude géotechnique ;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à en faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RÈGLEMENT

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2022-09-26

Il est proposé par *Yves Bond*

ET RÉSOLU de d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 114 622,27 \$ en référence aux chèques nos 202200529 à 202200622 et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2021-149 sont de 47 882,21 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 44 278,46 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10. CORRESPONDANCE DU MOIS D'AOÛT 2022

2022-09-27

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU de classer la correspondance du mois d'août 2022 selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. DIVERS

11.1 Fondation Pauline Beaudry

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

11.2 GMC-76 – Vente

2022-09-28

Il est proposé par *Yves Bond*

ET RÉSOLU de vendre le GMC-76 au coût de 1 250 \$ plus les taxes applicables, tel que vu;

ET d'autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer la procuration ou tout autre document pertinent à la vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Demande de huis clos par le conseiller, Yves Bond, à 21h37

Ouverture de la séance à 21h39

11.3 PRABAM – Demande d’extension

2022-09-29

CONSIDÉRANT QU’une somme résiduelle reste à dépenser ;

CONSIDÉRANT QUE des réparations sont nécessaires au garage ;

Il est proposé par **Yves Bond**

ET RÉSOLU de demander une extension jusqu’en décembre 2023 pour faire la dépense de la subvention PRABAM ;

ET d’autoriser la directrice générale, Sarah Lévesque, à signer les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucun public est présent.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2022-09-30

Il est proposé par **Yves Bond**

De clore la présente séance à **21h42** l’ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Hélène Dumais, greffière et directrice générale adjointe

ⁱ 2022-09-14 résolution transmise par courriel

ⁱⁱ 2022-09-15 projet et résolution transmis par courriel à l’agente de vitalisation de la MRC

ⁱⁱⁱ 2022-09-14 résolution envoyée à Me Reynolds pour validation

^{iv} 2022-09-14 résolution transmise au demandeur

^v 2022-09-13 appel d’offres publié sur SEAO

^{vi} 2022-09-14 offre d’emploi publiée sur le Facebook de la municipalité, à la Coop et à la caisse Desjardins

^{vii} 2022-09-14 offre d’emploi publiée sur le Facebook de la municipalité, à la Coop et à la caisse Desjardins

^{viii} 2022-09-14 information publiée sur le Facebook de la municipalité